

Rapport d'activités 2016

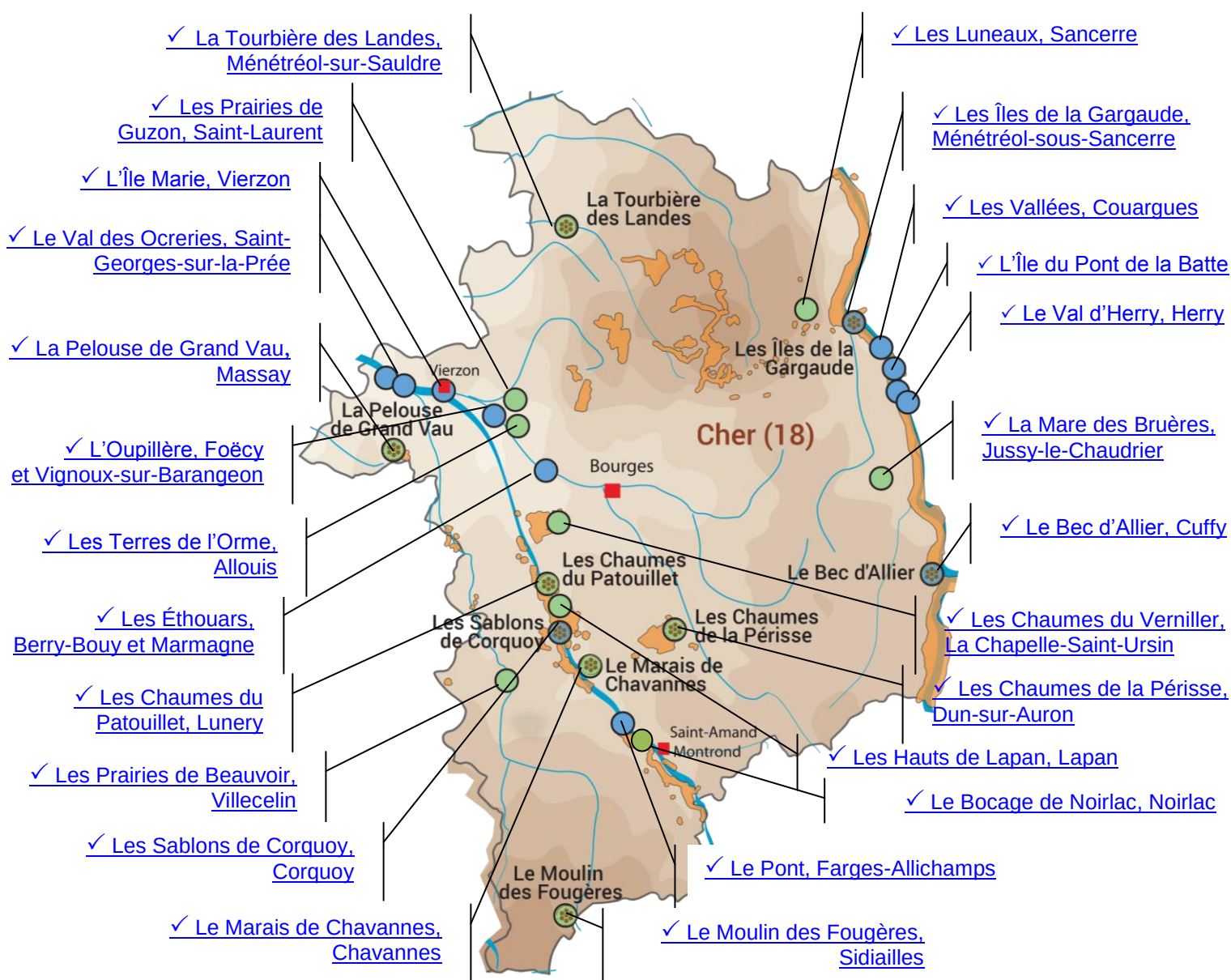
Assemblée générale – 1er avril 2017



Département du Cher

Délégué départemental : Jean-Claude Bourdin

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site (Natura 2000, animation territoriale)

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice : Marie-Christine Falgoux



PROTÉGER

Durant la réunion annuelle entre le Conservatoire et la SAFER, un échange a eu lieu sur les ventes en cours. Il s'avère que plusieurs parcelles étaient en vente sur le secteur permettant une extension intéressante du site. Le Conservatoire a manifesté son intérêt pour cette vente. La SAFER n'a pour le moment pas donné suite à cette demande.



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.

Arrivée à terme, la convention de mise à disposition a été renouvelée, avec M. Aladenise, en fin d'année 2016.



VALORISER

Malgré une météo très mauvaise, un petit groupe de seize personnes et deux enfants ont participé à la sortie annuelle de découverte des Prairies à la recherche de la Fritillaire pintade. L'Office de tourisme de Lignières, partenaire de la sortie, a très fortement participé à la communication de la balade par le dépôt d'affiches et l'envoi des communiqués de presse aux médias locaux.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur : Christophe Bodin



GÉRER

Les travaux d'entretien par fauche de la prairie humide et par débroussaillage d'une partie de la tourbière n'ont pas été réalisés en 2016 ; ils seront normalement effectués en 2017 par l'association d'insertion Le Relais.

Au mois de juin, des visites ont eu lieu dans le cadre des réponses à la consultation de travaux 2016 du Conservatoire.

Le conservateur bénévole a réalisé un petit débroussaillage manuel autour de la rivière « Le Guzon » pour limiter son embroussaillage. Il a également constaté le passage d'un engin forestier sur le site, sur l'ancienne ligne EDF.



VALORISER

La sortie organisée le samedi 28 mai fut animée par le conservateur bénévole pour un petit groupe de quatre personnes. Au programme, observation de quelques orchidées des prairies humides et passage au niveau de la mare où de nombreuses libellules se livraient à leurs acrobaties aériennes.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur : Hervé Renaudineau



PROTÉGER

Le site ayant été classé en ENS, un comité de suivi a été organisé le 29 novembre. Il a regroupé la Commune, le Cen et le Conseil départemental du Cher. Une nouvelle formule a été inaugurée à cette occasion, la tenue du comité sur le terrain permettant d'illustrer les actions menées *in situ*. Cette formule, très appréciée par les partenaires, laisse plus de place aux échanges et sera reconduite dans les années à venir.

Un nouveau conservateur bénévole a été nommé sur ce site. Il s'agit d'Hervé Renaudineau dont la candidature a été validée par le Conseil d'administration le 8 octobre.



GÉRER

Une convention de chasse entre l'association des Amis de la Rozelle et le Conservatoire, concernant le tir des sangliers, est en cours de rédaction.

Aucun chantier de gestion n'a été réalisé durant cette année. Cependant, une visite de site a été organisée avec l'entreprise Bois-Bûche Environnement afin de procéder à l'abattage de pins sur la tourbière. Cependant, les travaux sont mis en attente jusqu'à la publication du décret d'application de la loi biodiversité qui permettra l'abattage dans le but de restaurer des espaces naturels.

Les travaux d'écorçage de bouleaux (prévus pour maintenir les landes tourbeuses) se sont poursuivis grâce au travail du nouveau conservateur bénévole.

Concernant la tache de Renouée à l'entrée du site, elle n'a pas été retrouvée cette année et n'a donc pas fait l'objet de l'arrachage prévu.



VALORISER

Comme tous les ans, des animations nature ont été programmées sur la tourbière par le Conservatoire et l'association Sologne Nature Environnement.

↳ Deux animations ont été réalisées sur les trois programmées par le Cen (une animation annulée faute de participants). Parmi ces dernières, l'une avait lieu dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille. Les animations ont réuni 19 participants au total.

↳ Cinq sorties ont été réalisées sur les six programmées par Sologne Nature Environnement (une animation annulée faute de participants). Ces animations avaient lieu dans le cadre des Estivales de l'eau et ont regroupé 19 participants au total.

Deux articles sont parus dans le Berry Républicain : un article et une annonce avec chacun une photo. Un journaliste du Berry Républicain était également présent lors d'une des sorties.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice : Jeanine Dubois



VALORISER

La balade nocturne organisée tous les ans sur les bords du site a bénéficié cette année d'une météo clémente et d'une température idéale pour écouter et observer les amphibiens en période des amours.

Peu de monde à cette sortie (trois adultes et un enfant) mais de belles observations de trois mâles et d'une femelle de riton crêté, plusieurs tritons palmés, un crapaud commun, plusieurs grenouilles agiles et une grenouille verte mais surtout au niveau des fossés plusieurs femelles de Salamandre tachetée en position de mise bas.

Deux articles sont parus pour annoncer la sortie, l'un dans le Berry Républicaine et l'autre dans l'Écho du Berry. Plusieurs affiches ont été déposées par la conservatrice bénévole.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Dans le cadre d'une animation territoriale sur le territoire du Pays de Bourges, le Conservatoire a été accusé par une élue de la commune d'Allouis de mauvais traitement envers les exploitants du site des Terres de l'Orme : cahier des charges trop contraignant, loyer déraisonnable... Des contacts ont été pris avec les exploitants en place qui ont démenti ces allégations ainsi qu'avec la commune d'Allouis pour faire valoir le partenariat du Cen avec le monde agricole. Les choses sont aujourd'hui rentrées dans l'ordre.



GÉRER

Comme chaque année, l'ensemble du site a été pâturé du 1^{er} juillet au 30 novembre par l'éleveur local, M. Delaporte. Le pâturage a été réalisé en deux parties : de juillet à octobre pour l'enclos nord, et en novembre pour l'enclos sud.

La convention de mise à disposition étant arrivée à terme fin 2014, le Conservatoire a proposé un prêt à usage à M. Delaporte pour 2016. La nouvelle convention de mise à disposition a été renouvelée en fin d'année.



VALORISER

Pour la seconde année consécutive, la sortie annuelle, organisée par le Conservatoire le samedi 14 mai, s'est déroulée en partenariat avec l'Office du tourisme de Mehun-sur-Yèvre. Malgré une météo froide et pluvieuse, le groupe d'une quinzaine d'adultes et de deux enfants est venu à la rencontre des orchidées des Terres de l'Orme. Ophrys mouche, Orchis pyramidal, ou encore Orchis homme-pendu, autant d'espèces qui ont ravi le public présent accompagné par le chant du Bruant proyer, du Tarier pâtre ou bien encore de l'Alouette des champs. Cette balade s'est terminée à l'Office du tourisme de Mehun-sur-Yèvre où une petite boisson attendait les participants.

À noter également la communication réalisée par l'Office du tourisme à travers son site internet et la diffusion de flyers.

Les Luneaux, Sancerre

Conservatrice : Aurélie Bouvet



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contigües représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, un projet de mise en pâture du coteau est envisagé. Pour aboutir, il doit être accompagné d'une importante animation foncière sur le site nécessitant un fort appui des élus locaux. En 2016, dans le cadre du stage d'étude de la faisabilité de mise en place de pastoralisme sur les pelouses du Sancerrois, un courrier a été envoyé aux propriétaires du site, avec questionnaire à retourner au Conservatoire. Le diagnostic écologique et pastoral a également été effectué. Il apparaît que le site est favorable au pâturage, notamment ovin, mais que les propriétaires sont très nombreux. Peu ont répondu au questionnaire et la pression foncière due à la présence de l'AOC des vins de Sancerre est très forte. Des exploitants ont également été rencontrés en juillet.

L'animation foncière devra être poursuivie.

Les Chaumes du Verniller, La Chapelle-Saint-Ursin

Conservateur : Jean-Claude Bourdin



CONNAÎTRE

Un important travail de concertation locale été réalisé pour la rédaction du volet opérationnel du plan de gestion de la réserve. Le plan de gestion a ensuite été approuvé par le Conseil scientifique de la réserve (3 octobre), le comité consultatif de la réserve (25 novembre) et le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (15 décembre). Celui-ci comprend d'importants travaux de restauration associés à un pâturage ovin ainsi qu'un projet d'aménagement du sentier de découverte.



PROTÉGER

Dans le cadre du classement du site des Chaumes du Verniller en Réserve naturelle nationale, deux comités consultatifs ont eu lieu les 26 février et 25 novembre 2016.

L'acquisition de parcelles sur la commune de Morthomiers a connu une avancée majeure dans le courant de l'année. Avec le choix pour la SAFER d'un nouveau notaire, les problèmes administratifs ont été résolus et l'acquisition devrait avoir lieu *in fine* dans le courant de l'année 2017.



GÉRER

Suite aux travaux de restauration, une opération d'entretien par broyage ras a été réalisée sur les Laburets par l'entreprise Cirade Environnement.

L'opération d'abattage débutée par l'association d'insertion Le Relais en 2014, qui avait pris du retard à cause d'une météo très humide, a été poursuivie en début d'année 2016. L'arrêté préfectoral autorisant les interventions sur la réserve (en attendant le plan de gestion) jusqu'au 28 février au plus tard, les travaux n'ont pu être finalisés qu'en décembre 2016.

L'opération de rognage des souches de pins débutée en 2015 a été poursuivie en 2016. Ces travaux réalisés par l'entreprise Cirade Environnement seront finalisés en début d'année 2017.



VALORISER

Comme tous les ans, des balades nature sont organisées par l'association PROPACHAPE sur les parcelles communales.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur : Claude Barbillat



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 15 décembre sur le terrain. Il apparaît que le site est fréquenté par des véhicules motorisés alors que l'APPB l'interdit. Un échange avec les chasseurs est prévu à ce sujet, et au sujet du renouvellement du bail de chasse. Un important travail d'acquisition foncière est en cours sur le site.



GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé à deux reprises par l'association d'insertion Le Relais, afin de faciliter l'accès du public, notamment pour les animations nature organisées par le Conservatoire.

De plus, suite à l'opération d'entretien de milieux ouverts réalisée en régie en décembre 2015, les déchets ont été exportés en déchetterie par le chargé de gestion, la garde-animatrice, le conservateur bénévole du site, ainsi qu'un bénévole particulièrement assidu.

Concernant l'abattage prévu sur le site, celui-ci est reporté en attendant le décret d'application de la loi biodiversité : les travaux seront réalisés par l'entreprise Bois Bûche Environnement et concerneront plusieurs sites du Conservatoire.



VALORISER

Deux animations ont été réalisées sur les trois programmées par le Conservatoire (une animation annulée faute de participants). Parmi ces dernières, l'une avait lieu dans le cadre de la Fête de la nature. Ces animations ont réuni 21 participants au total.

Une annonce d'animation et un article sont parus dans le Berry Républicain concernant la sortie du mois d'avril sur les orchidées. Le Petit Berrichon a également publié une annonce.

Un projet scolaire 2016-2017 a débuté cette année avec trois classes de l'école de Rosières (CE2, CM1, CM2). Les premières séances ont eu lieu fin septembre et début octobre et portaient sur des thématiques diverses : la végétation des pelouses calcaires en automne, les animaux du Patouillet, et les adaptations des espèces floristiques et faunistiques.

Les Chaumes du Patouillet ont également accueilli la réunion annuelle bi-départementale des conservateurs du Cher et de l'Indre.

Les Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur : *Poste à pourvoir*



PROTÉGER

Un projet d'acquisition foncière des parcelles appartenant à la famille Picoux à la Vallée aux lièvres, prévu dans le plan de gestion, a été mené en 2016. La signature aura lieu le 17 février 2017.

Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron

Conservateur : *Jean-Paul Thévenin*



PROTÉGER

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, l'application des cahiers des charges des MAE a été suivie. Un projet d'acquisition foncière est en cours, des parcelles ayant été mises sous surveillance par la SAFER. Le comité de site ENS s'est déroulé le 9 décembre sur le site.



GÉRER

Le pâturage ovin par le troupeau de M. et Mme de Lammerville, propriétaires exploitants, se poursuit sur le site sur une superficie de 160 ha. Le Conservatoire a continué son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.



VALORISER

Quatre animations ont été réalisées sur les Chaumes de la Périsse cette année : trois animations programmées par le Conservatoire et une visite privée organisée par Jean-Paul Thévenin. Notre conservateur bénévole a également co-animé toutes les animations du Conservatoire. Parmi ces animations, l'une avait lieu dans le cadre de la Fête de la nature et une autre pour les Journées européennes du patrimoine. Ces animations ont réuni 85 participants au total.

Deux annonces d'animation parues dans le Berry Républicain, un article dans l'Écho du Berry, et un article sur le blog « Nous en Boischaud Sud » ont permis d'attirer de nombreux participants à chacune des animations. Ce nombre important s'explique également par le fait que le site n'est pas ouvert au public le reste de l'année et ne se visite que lors de visites spécifiques.

Par ailleurs, un projet scolaire a été conduit cette année avec deux classes de CE2 de l'école de Dun-sur-Auron. Les premières séances ont eu lieu en classe et les suivantes sur le site durant le mois de mai. De plus, une sortie sur site a été demandée par une classe de Terminale S sur Lycée agricole de Subdray (Cher). Cette sortie, animée par le chargé d'études, avait pour but de faire découvrir l'écologie et l'évolution d'une pelouse calcaire telle que la Périsse.

Enfin, plusieurs panneaux pédagogiques (de la charte ENS 18) ont été élaborés par le Conseil départemental du Cher, la famille de Lammerville et le Conservatoire, puis installés sur le site :

- une flèche directionnelle au niveau de l'entrée du parking ;
- un grand panneau sur le parking pour présenter le site ;
- un panneau au format paysager pour expliquer l'histoire du site et présenter le paysage. Ce panneau avait déjà été modifié en début d'année par un visuel de remplacement.

Le Moulin des Fougères, Sidaillies

Conservateurs : Jean-Claude Bourdin et René Périn



PROTÉGER

Le site classé en ENS n'a pas fait l'objet en 2016 de son traditionnel comité de site. L'organisation de cet événement est assurée par la Gaule Culanaise (association de pêche propriétaire du site) qui a calé la date en fin d'année 2016 pour un comité qui s'est tenu au mois de janvier 2017.

René Périn a été nommé conservateur bénévole adjoint au cours du CA du 3 décembre.



GÉRER

Les jeunes plans de Renouée du Japon, en bordure de l'Arnon, ont été arrachés et la zone balisée par l'association la Gaule Culanaise, un bénévole assidu du Conservatoire ainsi que la garde-animatrice.

Des contacts ont été pris afin de trouver une entreprise susceptible de procéder à l'abattage des pins sur le site, en zone accidentée.



VALORISER

Trois animations ont été réalisées sur le Moulin des Fougères cette année : deux animations programmées par le Conservatoire et une visite privée organisée par Jacques Fraulaud, président de la Gaule Culanaise. Jacques Fraulaud a également co-animé toutes les animations du Conservatoire. Parmi ces animations, l'une avait lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille. Ces animations ont réuni 44 participants au total. Ce nombre important de participants s'explique par le fait que le site n'est pas ouvert au public le reste de l'année et ne se visite que lors de visites spécifiques.

Une annonce d'animation est parue dans le Berry Républicain ainsi qu'une seconde dans le Petit Berrichon. Une interview par Philippe Verron a également été diffusée le samedi matin de la sortie sur France Bleu Berry.

De plus, une visite sur le terrain a été organisée avec une journaliste du magazine Image et Nature afin de rédiger un article sur la sortie du 16 avril dans le cadre de Fréquence Grenouille.

Enfin, une brochure touristique (de la charte ENS 18) est en cours de réalisation par le Conseil départemental du Cher, la Gaule Culanaise et le Conservatoire.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Comme tous les sites classés en ENS, le marais de Chavannes a fait l'objet d'un comité dédié. Celui-ci s'est tenu le 1^{er} décembre. Il s'est déroulé sur le terrain en présence du Pays Berry-Saint-Amandois, du Conseil départemental du Cher, du Cen Centre-Val de Loire (organisateur de la réunion) et de la commune de Chavannes.

En 2016 devait également être réalisée une étude d'impact permettant de préparer la réalisation des travaux hydrauliques sur le site. Malheureusement, les données en provenance de l'université avec laquelle nous travaillons sont parvenues au Conservatoire dans le courant du mois de décembre ne permettant pas de travailler sur le dossier qui est donc reporté en 2017.



GÉRER

Une réunion sur le terrain a été organisée avec les entreprises candidates aux marchés du Conservatoire concernant un chantier lourd de restauration de milieux ouverts par bûcheronnage et un chantier d'entretien des milieux ouverts par fauche. Le marché a été remporté par l'entreprise Cirade Environnement et les travaux auront lieu en début d'année 2017.

Le sentier a été entretenu deux fois par l'association d'insertion Le Relais.



VALORISER

Deux animations ont été réalisées par le Conservatoire dont une avait lieu dans le cadre de la Fête de la nature. Ces animations ont réuni 6 participants au total.

Une annonce d'animation est parue dans le Berry Républicain concernant la sortie du mois de juillet mais cela n'a pas ramené davantage de participants (il n'y avait que des adhérents à cette sortie).

Les Vallées, Couargues

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Des contacts ont été pris en avril 2016 auprès de l'entreprise Lafarge par le conservateur de la Réserve naturelle du Val de Loire et l'animatrice territoriale pour initier une réflexion avec eux sur la gestion de leurs parcelles situées à proximité des Vallées. Cette prise de contact n'a cependant pas abouti à des échanges plus construits du fait de l'indisponibilité de l'interlocutrice.

L'éleveur bovin exploitant les parcelles du Conservatoire, M. Fleuriot, a été rencontré en octobre par le chargé de gestion écologique et l'animatrice territoriale pour le renouvellement de sa convention de mise à disposition et l'actualisation du cahier des charges.



GÉRER

La gestion agricole se poursuit normalement par pâturage.

Dans le cadre de la nouvelle politique Natura 2000, un pré-contrat de gestion des Vallées a été réalisé par l'animatrice Natura 2000 du site, le chargé de gestion écologique du Cen Centre-Val de Loire et le chargé d'études botaniques du Cen Bourgogne, et présenté à la DREAL Centre-Val de Loire.

Le Val d'Herry, Herry

Conservateurs : Yves Bolnot et Françoise Roger



PROTÉGER

En avril 2016, le conservateur de la Réserve naturelle du Val de Loire et l'animatrice territoriale ont rencontré le président et le vice-président du Syndicat intercommunal d'approvisionnement en eau potable (SIAEP) de la région de Sancergues, propriétaire des parcelles contigües au site des Saulières qui appartient au Conservatoire. Cette rencontre a permis de mettre en place un prêt à usage temporaire pour que le berger qui pâture sur la Réserve puisse faire agneler son troupeau sur les parcelles du SIAEP et du Conservatoire, d'échanger autour de la gestion du Solidage glabre et d'initier les prémices d'une négociation visant à aboutir à un partenariat durable entre le SIAEP et le Conservatoire pour la gestion de ces parcelles.

Le prêt à usage du berger a également été renouvelé pour un an sur les Saulières.



GÉRER

Le site des Saulières a été pâturé par M. Girard (association Past'Horizons) et ses brebis à partir d'avril, avant de partir en transhumance début juillet. Fin août et début septembre, l'éleveur y a placé ses agneaux de l'année pour le sevrage pendant environ un mois avant de repartir.

Suite au départ des brebis et des agneaux début juillet, une opération de lutte contre le Solidage glabre (*Solidago gigantea*) a été réalisée fin juillet. Il s'agissait de réaliser un broyage plus ou moins bas (inférieur à 5 cm) pour pouvoir atteindre les jeunes pousses de solidage dont la croissance a été ralentie par les moutons mais qui commençaient à fleurir malgré leur nanisme. Cette opération a été réalisée par l'entreprise Cirade Environnement.

Le sentier et ses abords ont été entretenus par l'association d'insertion Le Relais pour permettre l'accueil du public sur le site.



VALORISER

Une sortie à destination du grand public a été proposée le 4 avril dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille et à laquelle ont participé quatre personnes dont deux adhérents.

Dans le cadre de Pasto'Loire, une animation à la rencontre du berger sur le site a été organisée le dimanche 22 mai en présence du berger et du garde-technicien de la Réserve naturelle et à laquelle ont participé quinze personnes.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le 16 novembre 2016 s'est tenu le comité de site ENS des Îles de la Gargaude. Il s'est déroulé sur le terrain et a permis de faire le point sur les actions passées et prévues sur le site. Afin d'en faciliter son accès, et en lien avec la future mise en place d'un sentier pédagogique, Mme Prioux, propriétaire du chemin d'accès, a été rencontrée le 4 novembre 2016 pour discuter du conventionnement dudit chemin. Cette démarche devrait aboutir dans le courant du premier trimestre 2017. Fin 2016, des travaux ont également été engagés pour actualiser la convention qui lie le Conservatoire et la commune de Ménétréol-sous-Sancerre. Cette convention deviendra tripartite, liant le Conservatoire, la commune et l'État (propriétaire des parcelles).

Enfin, Jean-Louis Pratz s'est porté candidat au poste de conservateur bénévole du site.



GÉRER

Suite aux travaux de restauration lourde de 2014, le Corynéphore blanchâtre continue à coloniser les milieux nus. Une deuxième zone de restauration est prévue et les travaux seront réalisés par l'entreprise Cirade Environnement en début d'année 2017 afin de rajeunir le sol et favoriser la colonisation des espaces par cette plante.

Une deuxième année d'arrachage des repousses de peupliers est également prévue en 2017 par la même entreprise.



VALORISER

Deux animations ont été réalisées sur les trois programmées par le Conservatoire (le chantier d'arrachage d'ambrosie ayant été annulé faute de participants et... d'ambrosie). Parmi ces dernières, l'une avait lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille (la balade crépusculaire du mois d'avril). Ces animations ont réuni 22 participants au total.

Quatre annonces d'animation sont parues dans le Berry Républicain dont une concernant l'annulation du chantier de lutte contre l'ambrosie. Un journaliste de la Voix du Sancerrois était présent lors de la première animation mais n'ayant visiblement pas abouti à la rédaction d'un article. De nombreuses affiches ont également été posées dans les commerces et les communes autour du site afin de promouvoir le chantier de lutte contre l'ambrosie.

Un point a été réalisé avec le Conseil départemental du Cher et la Mairie de Ménétréol-sous-Sancerre afin de décider des aménagements pédagogiques à mettre en place sur le site. Ces aménagements devraient être posés en 2017. En outre, un panneau directionnel (de la charte ENS 18) a été installé au début du chemin d'accès au site.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

Comme prévu dans la convention de mise à disposition SAFER, le site a été fauché au mois de juillet par M. Brillant, exploitant agricole local. Il a par la suite mis ses vaches à pâturer sur le regain de la parcelle des Grandes Éthouars.

L'exploitant a également réalisé un broyage pour la réouverture de la parcelle des Petites Éthouars, en cours de fermeture, suite à l'absence d'entretien dû à l'état dégradé de la passerelle d'accès.

L'association d'insertion Le Relais a réalisé l'entretien par débroussaillage des stations de roselières du site, ainsi que le débroussaillage préalable des emprises pour la pose de clôtures fixes sur la parcelle isolée des Petites Éthouars. L'opération de débroussaillage et de pose de clôtures se poursuit sur le début de l'année 2017.



VALORISER

Une sortie devait avoir lieu le jeudi 23 juin dans le cadre du Printemps de l'écologie organisé par la Ville de Bourges et la Communauté d'agglomération Bourges Plus, mais au vu des inondations durant cette période, la sortie a dû être annulée pour des raisons de sécurité, le site étant en zone inondable.

L'Oupillère,

Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur : Jean-Claude Léchelon



GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec les exploitants agricoles. L'exploitant responsable de la gestion des parcelles du Conservatoire a mis fin à la convention SAFER. Un travail de recherche avec la SAFER sera réalisé début 2016 pour trouver et mettre en place un nouvel exploitant sur les parcelles du Conservatoire.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur : David Bonnin



PROTÉGER

Une réunion a été organisée avec la Ville de Vierzon le 9 novembre. En l'absence de responsable environnement aujourd'hui au sein de la collectivité, cette rencontre regroupait plusieurs élus de la ville en

lien avec les problématiques environnementales et des membres du service environnement et espaces verts. Cette entrevue, cordiale, a permis de mettre en lumière toutes les actions menées sur le Conservatoire et les élus y ont prêté un grand intérêt.



GÉRER

Dans le cadre de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'association d'insertion Le Relais est intervenue plusieurs fois sur des taches de renouées.

Le Relais a également réalisé l'entretien et la mise en sécurité du sentier pour l'accueil du public. À chaque passage, les salariés du Relais ont réalisé des campagnes de ramassage des déchets apportés par le Cher et l'Yèvre, mais surtout par des tierces personnes non respectueuses.

Le site a bénéficié de nombreuses visites de surveillance par le conservateur bénévole ce qui a permis de constater à plusieurs reprises du camping sauvage sur l'île et le bras mort. Les services de police et de la Ville de Vierzon ont été avertis de cette fréquentation illégale.



VALORISER

Animations à destination du grand public

Trois sorties à destination du grand public ont été proposées cette année.

- ✓ Mercredi 20 avril : l'Île Marie étant inaccessible suite à la montée du Cher et de l'Yèvre, nous avons longé les bords du Cher jusqu'au Moulin de l'Abricot pour revenir par les bords du Canal de Berry. Un groupe de vingt-cinq personnes dont une classe du lycée agricole du Subdray ont ainsi découvert la nature et les paysages des bords du Cher avec, entre autres, l'observation d'un balbuzard pêcheur de passage au-dessus de l'Île Marie. Cette sortie fut également marquée par la présence du chargé de communication de la marque Rainett dans le cadre du concours de dessins lancé par la marque pendant Fréquence Grenouille. Présence également d'un journaliste du Berry Républicain.
- ✓ Samedi 20 août : balade d'été sur l'Île Marie avec un groupe d'une trentaine de personnes et deux enfants en présence d'un journaliste du Berry Républicain. Cette sortie a bénéficié de nombreux articles d'annonce, ce qui explique peut-être le nombre important de participants.
- ✓ Samedi 8 octobre : le Jour de la nuit a été renouvelé cette année sur les bords du Cher à proximité de l'Île Marie. Le petit groupe de onze personnes et deux enfants ont ainsi pu bénéficier de cette balade originale en compagnie d'un animateur de Nature 18, du responsable du Pôle des étoiles de Nançay et d'une animatrice du Conservatoire. Au programme, écoute des sons de la nuit et des chauves-souris, observation des araignées et des insectes nocturnes. L'association du Comité de quartier Chambon-Abricot avait gentiment surveillé un piège lumineux pour insectes, installé par Nature 18 au niveau de la maison de quartier, et qui a permis de faire une observation des papillons de nuit. Le quartier avait été plongé dans le noir pour l'occasion grâce à participation de la Commune à l'opération.

Projet pédagogique/sortie scolaire

Durant le mois de juin, cinq classes ont demandé des sorties sur l'Île Marie. Or le site n'étant toujours pas accessible, les animations se sont déroulées sur le jardin de la Genette face à l'Île Marie, où les milieux se ressemblent fortement (boisement alluvial, prairie et pelouses sableuses).

Ainsi deux classes de l'école maternelle Parmentier (GS et MS/GS) et trois classes de l'école Pierre-Bodin (CE1, CE2, CM1) ont découvert la nature particulière des bords du Cher.

Val des Ocreries

Conservateur: poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Une sortie d'inventaire botanique a été réalisée le 3 septembre 2016 (Île du Prieuré et Cabochon)

Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion du site, un diagnostic écologique a été réalisé.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Ocreries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux, des ânes et des chèvres, appartenant à M. et Mme Langlois.

En fin d'année 2015, le Conservatoire avait été contacté par le lieutenant de louveterie responsable du secteur de Vierzon, pour des problématiques de dégâts de sangliers dans les cultures voisines du site. Une visite de contrôle des suidés avait été réalisée en décembre. En janvier, une intervention de régulation et de décantonnement a été organisée conjointement par le lieutenant de louveterie et le chargé de gestion écologique.



VALORISER

L'animation proposée cette année s'est déroulée sur le site de l'Île du Prieuré le samedi 23 juillet, à laquelle ont participé une quinzaine de personnes dont un petit groupe d'une dizaine d'adultes venus en covoiturage via le site « On va sortir ». Chaleur et moustiques les ont accompagnés durant le trajet longeant le bras du Cher mais l'arrivée sur la prairie de l'île et la vue sur le méandre et la falaise de sable ont émerveillé les participants. Après une pause à l'ombre d'un arbuste pour se désaltérer et la lecture d'un petit conte sur l'égantier qui se dresse devant eux, la fin de la balade les a conduit jusqu'à l'Armoise champêtre, plante « star » du site.

À noter la présence au lieu de rendez-vous d'une correspondante du Berry Républicain.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur : poste à pourvoir



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion, et afin de permettre l'accueil du public et des animations du Conservatoire, l'entretien, la mise en sécurité et le ramassage des déchets du sentier de découverte ont été réalisés par l'association d'insertion Le Relais.



VALORISER

Deux animations ont été proposées cette année sur le site. Une sortie a eu lieu en juin, animée par Christophe Bodin, conservateur bénévole des Prairies de Guzon (Cher) et a permis à quatre personnes de comprendre la dynamique végétale sur les pelouses sableuses des bords du Cher. Une seconde sortie, animée par Jean-Claude Bourdin (Délégué départemental du Conservatoire dans le Cher) et organisée par le Comité des fêtes de Farges-Allichamps, a permis à 11 personnes de découvrir la flore du bocage et les oiseaux.

Enfin, un stand Conservatoire a été tenu par Cécile Moindrault (présidente du Comité des fêtes de Farges-Allichamps) lors du marché artisan en août.

À noter la présence au lieu de rendez-vous d'une correspondante du Berry Républicain.

Le Bocage de Noirlac, Bruère-Allichamps

Conservatrice : Anne-Marie Lamy



CONNAÎTRE

Dans le cadre du marché liant le Conservatoire au Conseil départemental du Cher, il était prévu de procéder à une évaluation du plan de gestion lorsque celui-ci arrivait à son terme. Elle a été réalisée par le responsable scientifique et a fourni le constat suivant :

- la rédaction des enjeux doit être améliorée, le niveau de priorité précisé ;
- les indicateurs doivent être plus précis et déclinés dans le volet opérationnel ;
- rédaction claire et compréhensible, notamment des opérations techniques ;
- cohérence des objectifs à long terme et des objectifs du plan ;
- très bon état des lieux initial et bibliographie complète ;
- le diagnostic écologique est bon et bien retranscrit par des cartes.



PROTÉGER

Comme chaque année dans le cadre du marché qui lie le Cen Centre-Val de Loire et le CD 18 sur le volet protection, le chargé de mission territoriale assure la rédaction du rapport d'activités ainsi que la présentation des actions menées sur le site au cours du comité ENS qui cette année s'est déroulé le 5 avril.

Le marché liant le Conservatoire au Conseil départemental s'est achevé le 31 décembre 2016. Il n'y aura donc plus d'intervention sur le site de Noirlac.



GÉRER

Les prairies du Bocage de Noirlac sont entretenues par deux agriculteurs. Pour chaque parcelle mise à disposition, un cahier des charges agro-environnemental est à respecter en fonction du type d'exploitation (fauche ou pâturage). Le Conservatoire, dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, doit

assurer un relationnel courant avec les exploitants agricoles et vérifier la bonne tenue des cahiers des charges.

En outre, pour s'assurer que les visites réalisées avec le grand public soient faites dans de bonnes conditions, notamment de sécurité, des contacts sont pris en amont (3 jours avant l'animation) pour localiser les troupeaux et prévenir les éleveurs.

De même, des contacts sont pris avec les exploitants en amont des travaux pour les prévenir de la fréquentation des parcelles lors des réceptions de chantiers réalisés. À cette occasion, le chargé de gestion réalise un point rapide avec le ou les exploitants contactés pour faire évaluer la situation sur le site. Aucun problème grave n'a été signalé, des discussions et échanges sur les nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques ont eu lieu, ainsi que des signalements de fréquentation d'ongulés sur les prairies.



VALORISER

Cinq animations ont été réalisées par le Conservatoire. Parmi ces animations, l'une avait lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille, une autre balade, de type « gustative » dans le cadre de l'opération « Naturellement dehors » et la Fête de la nature et enfin celle pendant les Journées européennes du patrimoine. Ces animations ont réuni 47 participants au total. Une guide de l'abbaye était présente lors d'une animation à des fins d'observation.

Une annonce d'animation est parue dans le Berry Républicain ainsi qu'un article sur le projet scolaire ayant eu lieu durant l'année scolaire 2015-2016. Les animations étaient également annoncées dans le flyer de l'Abbaye de Noirlac, ce qui a amené des participants lors de chacune des sorties. Deux sorties ont été raccourcies pour motifs météorologiques.

Le projet pédagogique (2015-2016) débuté en fin d'année 2015, a été mené avec une classe de CM2 de l'école d'Orval sur le thème de la flore du bocage. Quatre sorties sur le terrain ont été réalisées à des saisons différentes (la première ayant été effectuée en 2015) afin d'observer les différents arbres, arbustes et plantes du bocage.

Ce projet a abouti à la création, par les enfants, d'histoires racontant la vie imaginaire de chaque essence d'arbres ainsi qu'une explication de ce qu'ils ont fait et appris au cours du projet. De nombreux parents étaient présents à cette restitution qui a eu lieu dans le cellier de l'Abbaye de Noirlac, en présence d'un journaliste du Berry Républicain.

La présentation par les enfants s'est terminée autour d'un pot de l'amitié offert par l'Abbaye et le Conservatoire et un diplôme de petit naturaliste en herbe a été remis à chaque enfant.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur : Antoine Séjourné



PROTÉGER

Deux comités de sites ont été organisés cette année sur le Bec d'Allier, les 30 juin et 22 septembre. Ces comités font toujours l'objet d'une belle affluence et permettent de ressentir la volonté d'implication de l'ensemble de ses membres.

Pour cette année, deux jeunes en service civique étaient prévus sur le site afin de sensibiliser les visiteurs à la protection du site et à la réglementation. Si le recrutement n'a pu aboutir pour le Conservatoire, un service civique a donc été recruté par l'Association des riverains du Bec d'Allier de mai à fin octobre. Celle-ci a ramassé les déchets présents sur le terrain et a permis de diminuer visiblement les incivilités.

Cependant, d'autres problèmes sont apparus et ont contraint l'ARBA à diminuer son action durant le dernier mois.

Au cours du comité de site du 22 septembre, la Commune a informé les membres de son intention de dénoncer la superposition de gestion entre elle et l'État rendant ainsi toutes les autres conventions caduques. Il s'agissait pour le maire de la commune de dénoncer un manque de considération de l'État pour les structures qui ont pris en main la gestion du site. Cette décision est à l'origine de la réunion entre le Conservatoire et les services de l'État qui s'est déroulée le 21 novembre 2016 et dont l'objectif était de voir quelle était la meilleure réponse à apporter au maire de Cuffy.

Enfin une rencontre a eu lieu avec M. Favrot le 12 décembre pour échanger autour des travaux menés par le Conservatoire sur les pelouses à Armoise à proximité du stade.



GÉRER

Dans le cadre du programme Pasto'Loire, l'association de bergers et de compagnons Past'Horizons ainsi que la chevrrière Christelle Gillaizeau ont continué leurs actions de pâturage sur le site. Les chèvres de Christelle Gillaizeau sont arrivées en mars pour pâturer la confluence amont, tandis que le troupeau d'Elyse Colas (brebis et quelques chèvres) est arrivé en mai afin de pâturer la confluence aval ainsi que la sablière. Ce troupeau est reparti en novembre pour aller sur d'autres sites du Conservatoire. Le troupeau de Christelle Gillaizeau est quant à lui reparti en septembre, suite à la fermeture de l'exploitation. Il est donc nécessaire de trouver un autre berger afin de poursuivre l'action positive du pâturage sur les plantes invasives de la confluence amont. Le troupeau d'Elyse Colas fut quant à lui évacué vers la levée du Bec d'Allier dans le courant du mois de juin en raison des fortes crues. De la même manière, le troupeau fut coincé par les eaux durant la transhumance et a dû être évacué par les pompiers. De plus, de nombreux points sur le pastoralisme ont été effectués tout au long de l'année dans le cadre du suivi du programme. Suite au départ des deux troupeaux, l'action du pâturage sur les plantes invasives apparaît comme ayant eu un fort impact et semble porter ses fruits.

Le dépôt de goudron observé en 2015 a été enlevé par la DDT subdivision Loire (18 et 58) durant le mois de février.

Côté gestion, des travaux d'entretien de plantes invasives par broyage ainsi que du débroussaillage de fruticée ont été réalisés par l'entreprise Cirade Environnement aux mois de novembre et décembre. La suite des travaux, à savoir un chantier lourd de restauration de milieux ouverts par bûcheronnage, aura lieu au début de l'année 2017.



VALORISER

Chaque année, de nombreuses structures participent à la valorisation du site en proposant des sorties nature sur différents thèmes et différents supports (balade nature, balade en bateau, sortie crépusculaire...).

Quatre animations ont été réalisées par le Conservatoire. Parmi ces animations, l'une avait lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille, une autre pour la Soirée Loire nature et une dernière durant la Fête du pastoralisme. Ces animations ont réuni 200 participants au total (dont 150 pour la Soirée Loire Nature). Un stand était également tenu à l'occasion de la Fête du pastoralisme et de la marine de Loire (événement organisé par l'Association des riverains du Bec d'Allier).

Après plusieurs mois de préparation (réunions, communication, préparation du jeu concours ...), la Soirée Loire nature a eu lieu le samedi 11 juin : événement national et labellisé éco-responsable organisé par le Conservatoire et qui a regroupé de nombreux partenaires. Au programme de cette édition : jeux divers et animations nature (traversée de la Loire en bateau, balade « botanique et habitat », rencontre avec une bergère et son troupeau ...), jeu concours, apéritif et repas locaux, balade crépusculaire, et projections du film « Paradis en herbe » sur la voile d'un bateau.

Côté média, trois annonces et un article sont parus dans le Berry Républicain ainsi que plusieurs autres articles sur des thématiques diverses : l'animation des sites Natura 2000, la Fête du pastoralisme, le troupeau d'Elise Colas, ainsi que deux articles sur la dénonciation de la convention de gestion par la mairie de Cuffy.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 13 décembre 2016 sur le terrain.



GÉRER

Afin de limiter l'accès avec des véhicules motorisés, une barrière a été posée à l'entrée du site, sur le chemin menant au Cher. Cette barrière a été financée et posée par le Conseil départemental et l'emplacement choisi en partenariat avec le Conservatoire et la mairie de Corquoy. Plus tard, un panneau d'interdiction des véhicules motorisés sera implanté et une liste des ayant-droits devra être réalisée.

Par ailleurs, des traces de véhicules motorisés ont été observées suite à l'implantation de la barrière (les traces contournent la barrière en passant par le champ d'à-côté). Après contact avec l'association de pêche locale, il s'avère qu'aucun pêcheur ne s'est plaint de l'implantation de la barrière. Il est toutefois bien précisé que les pêcheurs font partie des ayant-droits qui garderont un accès possible au Cher avec leurs véhicules motorisés. Enfin, un point est fait avec la mairie de Corquoy, lors du comité de site, afin qu'elle mette en place un rocher pour bloquer le contournement de la barrière ou qu'elle creuse un fossé en bordure de chemin.

Des travaux de restauration de milieux ouverts par broyage ras et d'entretien de milieux ouverts par décapage ont été réalisés en décembre par l'entreprise Cirade Environnement. Par ailleurs, l'association d'insertion Le Relais a réalisé deux fois l'entretien du sentier et du parking.

Une visite de site a eu lieu avec l'entreprise Bois Bûche Environnement afin de préparer l'abattage de pins qui aura lieu suite à la publication du décret de la loi Biodiversité.



VALORISER

Deux animations ont été réalisées par le Conservatoire. Parmi ces animations, l'une avait lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille. Ces animations ont réuni 15 participants au total.

Un article est paru dans le Berry Républicain au sujet de la sortie du mois d'avril. Un journaliste du Berry Républicain était présent.

Un projet pédagogique a été mené avec une classe de CE2-CM1 de l'école de Châteauneuf-sur-Cher sur le thème du paysage. Deux sorties étaient initialement prévues sur le terrain mais la deuxième a dû se faire en classe à cause de la météo. Ce projet a abouti à la réalisation, par les élèves, de dessins et schémas de paysages ainsi qu'une explication de ce qu'ils ont fait et appris au cours du projet. Ces productions ont été présentées lors d'une restitution en salle communale, en présence de nombreux parents, du Conseil départemental du Cher, ainsi que des municipalités de Châteauneuf-sur-Cher et Corquoy. La présentation par les enfants s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie de Corquoy et un diplôme de petit naturaliste en herbe a été remis à chaque enfant.

L'Île du Pont de la Batte, La Chapelle-Montlinard

Conservatrice : Nelly Perret



GÉRER

Des échanges sont en cours avec M. Girard (association Past'Horizons) pour la gestion pastorale du site, en lien avec le plan de pâturage actuel de la Réserve naturelle du Val de Loire.

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Dans le cadre de la rédaction du plan de gestion du site, un diagnostic écologique a été réalisé.



PROTÉGER

Il s'agit d'un nouveau site, labellisé « Espace naturel sensible » du département du Cher et dont la signature est intervenue au mois d'avril 2016. Il est propriété de la commune de Massay pour partie et de deux propriétaires privés. Seule la partie communale est gérée par le Conservatoire via une convention d'usage.

Du fait de son classement en ENS, le site est doté d'un comité de site composé de 14 membres dont : le Département, la Communauté de communes Val de Cher et Arnon, le Pays de Vierzon, la commune de Massay, les propriétaires riverains, le président du comité de pilotage du site Natura 2000, la DREAL, la DDT de l'Indre et le Conservatoire. Ce premier comité s'est déroulé le 28 septembre, sur le terrain, en présence de M. Morin, vice-président à l'environnement du Conseil départemental. Des démarches auprès des riverains ont également été entamées en 2016 afin de convenir d'un partenariat pour la gestion de leurs parcelles.



VALORISER

Deux animations ont été réalisées sur la Pelouse de Grand Vau. Ces animations ont réuni 22 participants au total.

Trois annonces d'animation et un article sont parus dans le Berry Républicain. Un journaliste était également présent lors de cette sortie.

Actions transversales ou hors site



Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.

Depuis le début de l'année 2014, le Cen Centre anime le site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » pour le compte de l'État. Ce site est principalement localisé dans la vallée du Cher, autour des marais de Contres et des Chaumes de la Périsse, ainsi que des bois thermophiles de Thoux pour le Cher, et en points disséminés en forêt de Bommiers pour l'Indre. Ce site recouvre 5 008 ha dont 98 % sont situés dans le Cher.

Mise en œuvre de la contractualisation.

- Priorisation des interventions

Le document de priorisation des interventions sur le site a été revu, et les critères de la liste rouge régionale ont été ajoutés. Le groupe de travail doit valider les cartes finalisées.

- Contrats Natura 2000

Un contrat a été programmé pour l'année 2016. Le CERFA n'ayant été reçu que le 25/01/2017, le porteur de projet n'a pas encore pu déposer de contrat. Il sera réalisé en 2017.

- Charte

La commune de Drevant a signé la Charte Natura 2000.

- Mesures agro-environnementales et climatiques

Une réunion d'information a été réalisée le 04 avril, mais aucune souscription n'a été faite en 2016.

Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés aux politiques publiques. En 2015, le Cen a apporté son expertise pour la Trame verte et bleue des Pays de Bourges et du Berry-Saint-Amandois. Concernant l'évaluation des incidences, le Cen a répondu aux interrogations des porteurs de projets. L'évaluation pastorale de terrains en bordure du Cher dans le secteur d'Ainay-le-Vieil est en cours.

Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.

- Information des collectivités locales.

Cette mission a pour but de mobiliser et de sensibiliser les élus et les équipes techniques des collectivités vers une appropriation des enjeux sur le site Natura 2000. Un article a été envoyé à cette fin aux communes du site.

- Autres actions de communication.

Une plaquette de vulgarisation présentant le site a été validée par la DREAL.

Animation territoriale des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier dans le Cher et la Nièvre.

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallées de la Loire et de l'Allier (FR2400522)	ZSC	4 069 ha
Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire (FR2600965)	ZSC	2 600 ha
Bec d'Allier (FR2600968)	SIC	1 069 ha
Val d'Allier bourguignon (FR2600969)	ZSC	893 ha
Vallée de la Loire entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire	ZPS	1 3815 ha

2.1 Information, communication et sensibilisation.

Deux principaux supports de communication ont été utilisés en 2016 :

- édition et diffusion du 4^e numéro de la Gazette Natura 2000 qui comporte notamment un article dédié aux espèces végétales exotiques envahissantes, ainsi que l'élaboration du 5^e numéro qui sera finalisé puis diffusé en 2017 ;
- la réflexion sur l'évolution du site internet qui pourrait être intégré dans une page spécifique sur le site internet du Conservatoire a été soumise aux membres du comité de pilotage qui y ont apporté une réponse favorable.

Les travaux initiés en 2015 avec le Pays Bourgogne Nivernaise ont permis d'aboutir à une importante action de communication auprès des élus des sites Natura 2000 sous forme d'un séminaire qui s'est tenu le 22 avril 2016. Les 29 élus participants ont pu se rendre sur deux secteurs qui ont fait l'objet de contrats Natura 2000 et d'une gestion pastorale, et d'échanger sur l'intégration des sites Natura 2000 dans le développement du territoire, notamment sur les aspects économiques et touristiques.

Les sites Natura 2000 et les actions ont également été présentés le 16 juin 2016 lors de l'assemblée générale de l'Association des usagers des sites Natura 2000 et le 17 novembre 2016 au cours du conseil municipal de Jouet-sur-l'Aubois.

Parmi ces événements, le séminaire et l'intervention au conseil municipal de Jouet-sur-l'Aubois ont fait l'objet d'articles dans la presse locale.

2.2. Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets sur le site et les programmes. Réalisée en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2016, ce sont 48 projets qui ont pu être accompagnés, soumis ou non à évaluation des incidences, de différentes façons selon les besoins : accompagnement pour la constitution du dossier d'évaluation d'incidence, réponse aux questions sur le dispositif et les sites Natura 2000, participation à des réunions pour les programmes ou réponse aux sollicitations et assistance aux services de l'État en charge de l'instruction des dossiers. Parmi ces projets, le partenariat avec l'État en tant que gestionnaire du domaine public fluvial s'est poursuivi pour concilier l'enjeu hydraulique, notamment de lutte contre le risque d'inondation, et la préservation de la biodiversité ligérienne. Ainsi les interventions ciblées de la DDT se font en concertation avec l'animatrice Natura 2000.

2.3. Contrats Natura 2000.

Avec l'ouverture d'une nouvelle enveloppe financière pour les contrats Natura 2000, des échanges ont eu lieu avec la commune de Nevers le 22 novembre 2016 pour initier l'élaboration d'un nouveau contrat sur le sentier du Ver-Vert. Des échanges plus informels ont également eu lieu avec la commune de la Charité-sur-Loire, en lien avec le conservateur de la Réserve naturelle du Val de Loire, pour un projet de contrat sur l'Île du Faubourg.

2.4. Mesures agro-environnementales.

En 2016, l'animation des mesures agro-environnementales a comporté deux volets principaux :

- accompagnement et communication auprès des exploitants ayant fait une demande d'engagement en 2015 : les importants retards sur l'instruction des dossiers de demande d'engagement et les incertitudes budgétaires sur la partie berrichonne du territoire sont sources de nombreuses interrogations et incertitudes pour les exploitants ayant souhaité s'engager dans le dispositif. Une attention particulière leur a donc été portée pour répondre au mieux à leurs différentes demandes ;
- animation de la campagne 2016 dans le Cher et la Nièvre et accompagnement des exploitants qui ont souhaité s'engager en MAEC localisées ou dans la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux.

2.5. Études et connaissances.

➤ Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) Sternes.

L'année 2016 a marqué la mise en place de l'APPB Sternes avec la signature de l'arrêté cadre dont le périmètre correspond à l'ensemble de la ZPS « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire », excepté le périmètre de la Réserve naturelle du Val de Loire qui possède déjà son propre arrêté. Cet APPB cadre fournit notamment la réglementation à respecter en présence d'une colonie de reproduction. Au vu des conditions météorologiques et de l'installation tardive des sternes cette année, l'arrêté annuel qui fixe les sites de reproduction de l'année a été mis en place avec du retard. Cependant, de multiples acteurs du site se sont portés volontaires pour poser et déposer les panneaux réglementaires et d'information sur chaque zone de reproduction : chasseurs, pêcheurs amateurs et professionnels, commune et services de l'État.

➤ Pastoralisme.

L'extension du pastoralisme sur les sites Natura 2000 et dans le cadre de Pasto'Loire a été freinée en 2016 du fait du départ de plusieurs membres du collectif de bergers Past'Horizons. L'accompagnement des bergers toujours présents s'est cependant poursuivi et la fin d'année a été marquée par l'arrivée d'un nouveau membre dans le collectif. Le 3 mai 2016, le maire de La Marche a été rencontré. Bien que la commune se soit montrée très intéressée pour voir du pastoralisme sur ses parcelles en bord de Loire, cette rencontre a permis de montrer que les surfaces proposées ne sont pas assez conséquentes et excentrées par rapport aux autres entités pâturées.

➤ Étude sur l'état de conservation des forêts alluviales.

Dans le cadre de la co-animation des sites Natura 2000, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est en charge des différentes études et suivis. Ainsi en 2016, la phase terrain d'une étude visant à déterminer l'état de conservation des forêts alluviales a été réalisée. Les résultats devront permettre de mieux prendre en compte ces habitats dans l'animation des sites Natura 2000.

2.6. Bilan d'animation.

En 2016, les démarches liées à l'évaluation de la mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 ont été initiées. Survenant après dix années d'animation, cette évaluation permettra de faire le point sur la mise en œuvre des mesures, d'évaluer les objectifs des documents d'objectifs et d'évaluer la méthode d'animation. Il s'agit d'un préalable à la réactualisation des documents d'objectifs qui pourrait s'effectuer

dans un contexte de fusion des zones spéciales de conservation et de rédaction d'un document unique pour l'ensemble des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier.

En fin d'année 2016, l'État a de nouveau proposé la maîtrise d'ouvrage de l'animation et la présidence du comité de pilotage aux collectivités des sites Natura 2000. Les contextes législatif et budgétaire ne permettant pas au Pays Bourgogne Nivernaise de se présenter et en l'absence d'autre candidatures, l'État a finalement repris la maîtrise d'ouvrage et la présidence.

Animation territoriale des sites Natura 2000 « Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort » (FR2400518) et « Coteaux calcaires du Sancerrois » (FR2400517).

Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha

3.1. Stratégie de communication.

Les deux plaquettes de présentation des sites Natura 2000 sont diffusées depuis 2013 auprès des acteurs du site. En 2016, la communication s'est particulièrement tournée vers les présidents des deux comités de pilotage. Ainsi, les rencontres ont notamment permis de faire de réaliser un programme de communication à destination des élus, du grand public et des propriétaires.

3.4. Volet réglementaire.

Des panneaux réglementaires concernant l'APPB de Veaugues (grotte d'hivernage de chiroptères en Natura 2000) ont été commandés par l'association « Chauve-qui-peut », posés en février 2017.

3.5. Contractualisation.

Contrats Natura 2000.

Aucun nouveau contrat n'a été signé cette année.

Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

La mise en place de MAEC sur les sites Natura 2000 répond aux enjeux de préservation d'habitats et espèces d'intérêt communautaire dans un contexte agricole. L'objectif de cette action est de voir l'engagement des exploitants aux MAEC dès 2016 sur le secteur.

Des réunions à destination des agriculteurs ont été menées en 2016. Malheureusement, au vu des mesures proposées, des difficultés de mise en place des MAEC et des paiements très retardés, les agriculteurs n'ont pas souhaité s'engager.

Retour du pastoralisme dans le Sancerrois.

Le retour d'une activité pastorale sur les pelouses calcaires du Sancerrois constitue un mode de gestion adapté à ces milieux tout en comportant une dimension économique, touristique et culturelle. Sa mise en place nécessite donc un travail de concertation et d'appropriation locale important.

Le Conservatoire a embauché une stagiaire en 2016 dont la mission était d'étudier la potentialité de mise en place de pastoralisme sur des pelouses du Sancerrois. Elle a évalué d'une part le potentiel fourrager et la praticité des sites, les enjeux écologiques, les pressions économiques du territoire. Chaque entité étudiée s'est vue attribuer une note qui a permis d'identifier les secteurs sur lesquels le pâturage sera effectivement

possible, et dans quelles conditions. Elle a d'autre part rencontré les acteurs du territoire et contacté les propriétaires des parcelles sur lesquelles le pâturage pourrait être mis en place. Ce travail doit être poursuivi dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois ».

Groupe de travail thématique « Écrevisses à pattes blanches ».

L'animateur et l'animatrice du site ont participé au groupe de suivi des populations d'écrevisses du Cher. Des prospections ont été réalisées. Un projet d'APPB des têtes de bassin versant a émergé.

3.6. Bilan d'animation.

Bien que les contraintes budgétaires constituent un frein dans la mise en œuvre des contrats et chartes Natura 2000, l'année 2016 voit plusieurs projets d'envergure émerger sur les sites Natura 2000. Ces projets pourront aboutir à des actions concrètes pour la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. L'implication des présidents des comités de pilotage et du Pays Sancerre Sologne est un atout indéniable pour leur réussite.

Animation territoriale sur le Cher

Deux secteurs particuliers ont fait l'objet de prospections foncières sur la Loire et l'Allier sans pour autant aboutir pour le moment à des achats ou des conventionnements :

- Gours de l'Aubois à Neuvy-le-Barrois : cette zone présente plusieurs espèces patrimoniales telles que la Marsilée à quatre feuilles et pourrait faire prochainement l'objet d'une vente une fois que la succession en cours sera achevée. Ainsi, des premiers contacts ont été pris fin 2016 auprès d'acteurs/propriétaires du site et avec la SAFER du Cher dans l'espoir d'une potentielle acquisition de certaines parcelles et de conventionnement sur d'autres ;
- L'Île Guinée et les Grévelins à Jouet-sur-l'Aubois. Dans un contexte foncier et relationnel assez complexe de par la présence de biens de section, cette zone présente toutefois une mosaïque de milieux intéressants déjà identifiée dans l'étude de préfiguration du pastoralisme réalisée à l'échelle des sites Natura 2000. En 2016, la recherche de données naturalistes a été initiée, de même que l'inventaire des propriétaires et le relationnel avec les acteurs du site. Ainsi, le 8 novembre 2016, une représentante des ayants-droits des biens de section, Mme Gérardin, a été rencontrée. Après plusieurs échanges informels, une intervention au conseil municipal de Jouet-sur-l'Aubois a également eu lieu et a permis de présenter le Conservatoire aux élus et aux spectateurs.

Enfin, des projets d'acquisition foncière sont en cours concernant « Les Chaumes de la Périsse », « Les Chaumes du Patouillet » et « Les Hauts de Lapan ».